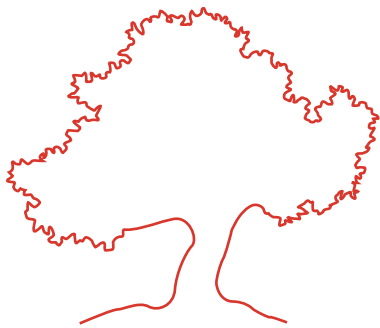


Charte des 100 Refuges de Biodiversité



L'appauvrissement du milieu et le déclin des sources de nourriture sont parmi les principales causes de diminution du nombre d'espèces d'oiseaux, de papillons, d'insectes pollinisateurs, ... Si vous souhaitez donner un "coup de pouce" ou participer activement à la protection de la biodiversité, vous pouvez dès à présent faire de nombreuses actions bénéfiques dans votre jardin, sur votre balcon, dans vos jardinières... Aménager des habitats, favoriser la flore locale, abandonner les traitements chimiques, sont autant de gestes qui feront de vous un bienfaiteur de la biodiversité. Participer aux 100 refuges et s'engager au respect de la charte est un premier pas... laissez vous guider !



Grenouille verte dans une mare..

Je m'engage à respecter et réaliser 4 actions dans les propositions suivantes :

-Je m'engage à jardiner de manière écologique. Les produits phytosanitaires (insecticides, engrais chimiques...) ne sont pas les bienvenus dans mon lopin de terre si modeste soit-il, ou alors j'utilise, d'une main légère, des préparations naturelles à base de plantes. ■

-J'installe des aménagements pour accueillir la faune : oiseaux, insectes, mammifères, reptiles, chauves souris, batraciens... Je participe ainsi à la sauvegarde des espèces et je jouie d'un jardin équilibré et plein de vie. Qui n'a jamais rêvé d'une nichée dans son pommier ? ■

-Je fais un compost pour réduire mes déchets et offrir un amendement naturel à mes plantations. J'allie ainsi recyclage et jardinage et offre un gîte spécifique pour certains animaux du jardin. ■

-Dans mon jardin, j'accorde un espace aux plantes à fleurs locales, je laisse pousser des orties et la berce, je fauche une à deux fois par an maximum. Je permets ainsi aux papillons et autres insectes d'accomplir leur cycle de vie. ■

-Je fais des économies d'eau. Je paille mes plantations, je plante des espèces adaptées au climat, j'arrose le soir ou tôt le matin. J'installe un système de récupération des eaux de pluies. ■

-Je plante des espèces locales. Je favorise l'échange de graines et de plantes adaptées au climat. Je fais la part belle aux fleurs des champs, limite les fleurs doubles et économise en échangeant. ■

-Je plante une haie champêtre diversifiée. ■

-Je participe dans la limite de mes possibilités, à la vie du réseau 100 refuges et je sensibilise mon entourage. ■

L'animateur de l'opération 100 Refuges est à votre écoute et vous aide à mettre en place vos actions en fournissant des documents, des conseils, des adresses, des astuces... Vous pourrez échanger vos expériences et anecdotes au cours des rencontres 100 refuges ou en nous contactant.